

539. Sur ce nombre il y avait 1,538 bateaux à vapeur, avec un tonnage total de 241,172, soit une augmentation de 30,265 tonnes et de 414 sur le nombre, comparativement à 1892. Il a été ajouté, l'année dernière, 362 vaisseaux avec un tonnage de 28,440. Les dépenses en rapport avec le fonds d'inspection des bateaux à vapeur, depuis 24 ans, ont excédé les recettes de \$25,598. En 1894, les recettes se sont élevées à \$25,295, et les dépenses à \$24,387, soit un excédent de \$908.

1048. Depuis le 16 septembre 1871, date de la mise en vigueur de l'acte, 1,848 candidats ont obtenu les certificats de capitaine, et 1,271 les certificats de second. La recette provenant des honoraires s'est élevée à \$2,484, et la dépense à \$4,117. Depuis 1871, les dépenses ont excédé de \$45,143 les recettes.

1049. Dans le cours des 12 mois expirés le 30 juin 1893, 62 candidats, pour la marine de l'intérieur et des côtes, obtinrent des certificats de services comme capitaines, et 21 comme seconds, tandis que 140 obtinrent des certificats de compétence comme capitaines et 75 comme seconds.

1050. Le nombre total de naufrages et d'avaries aux vaisseaux océaniques de toutes nations, dans les eaux canadiennes, et aux vaisseaux océaniques canadiens dans d'autres eaux, durant les douze mois expirés le 31 décembre 1893, ainsi que rapporté par le département, a été de 190, comprenant un tonnage de 59,421 et des pertes de \$807,113, autant que l'on a pu s'assurer. Il y a eu 49 pertes de vie. On ne possède aucuns détails touchant les désastres arrivés aux navires dans les eaux intérieures canadiennes ni aux navires canadiens dans les eaux intérieures américaines. Vu la manière dont sont préparés les rapports, il n'est pas possible d'établir une juste comparaison entre les rapports des dernières années et ceux des années précédentes.

1051. Le tableau suivant est un état comparatif des pertes subies chaque année depuis 1870, les accidents en mer ou dans les eaux intérieures étant mentionnés :—